

Non à l'Accord National Interprofessionnel ! Non à sa transposition dans la loi !

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé par le MEDEF / CGPME avec 3 syndicats de salariés est rejeté par des syndicats représentant une large majorité de salariés ainsi que par le collectif national « stop à l'ANI » qui représente de nombreux partis, associations, syndicats, personnalités.

L'ANI est dans la logique des fermetures et restructurations d'hôpitaux, maternités, centres d'IVG, centres de santé... que le collectif Notre Santé en Danger combat depuis plusieurs années :

- Nous refusons que de plus en plus d'usagers retardent les soins ou y renoncent à cause des franchises, déremboursements, dépassements d'honoraires, tarifs prohibitifs des complémentaires santé, manque de proximité ...

- Nous voulons que cessent les suppressions de personnel de santé, du privé comme du public, qui entraînent de la souffrance au travail et une moindre qualité de prise en charge des patients.

- Accepter l'ANI, c'est accepter aujourd'hui plus de flexibilité, de précarité, de baisse des salaires, des droits sociaux, et c'est ouvrir la voie à la casse de la Sécurité Sociale.

- C'est permettre à la Commission Européenne d'effectuer « les mêmes réformes de la protection sociale qu'en Italie, en Espagne ... » avec des conséquences dramatiques pour les populations.

Toutes les branches de la Sécu (famille, retraites, assurance maladie...) et l'Unedic sont menacées de coupes drastiques pour soi-disant revenir à «l'équilibre budgétaire», alors qu'en réalité toutes ces caisses sont pillées par les exonérations de cotisations dont bénéficie le patronat.

**La généralisation des complémentaires santé est présentée comme un progrès.
C'est faux !**

- Les remboursements seront limités à un panier de soins restreint.
- L'employeur choisira la complémentaire et l'adhésion en sera obligatoire.
- Les jeunes n'en bénéficient pas.
- Les retraités, les chômeurs en sont privés un an après le départ de l'entreprise...

Cette disposition amplifie le transfert des remboursements de la Sécu vers les complémentaires, notamment les assurances privées, c'est une arme pour démanteler davantage la Sécu.

Pour l'accès à la prévention et aux soins de qualité pour toutes et tous

**CONTRE LES RECULS SOCIAUX
RETRAIT DE L'ANI !**

Dans les semaines qui viennent, avec Notre Santé en Danger

- 13 mars de 15h à 19h: contre les franchises médicales et les dépassements d'honoraires devant le ministère de la santé, dépôt de boîtes de médicaments vides.
- 23 mars: contre les restructurations hospitalières et les fermetures de maternités rassemblement à Vire (Calvados).
- 25 mai : «6 heures pour la santé», ateliers débats à la Bourse du travail (bvd du temple) à Paris

Infos sur le site www.coordination-nationale.org Contact : collectif.nsed@gmail.com